

Règlement intérieur d'action sociale 2025

Demande à adresser à la Caf de l'Indre

Demande établie par
un travailleur social

Demande « Subvention – ménager, mobilier, informatique et puériculture »

Identification du demandeur

Numéro allocataire :	
Nom et prénom de l'allocataire :	
Nom et prénom du conjoint :	
Nombre d'enfant(s) à charge ou à naître* :	
Adresse :	
N° de téléphone :	

*La déclaration de grossesse doit avoir été effectuée à la Caf pour bénéficier de cette aide.

Pour quel(s) motif(s) faites-vous cette demande de subvention ?

- Appareil ou mobilier usagé
- Acquisition pour changement de situation familiale (naissance, séparation...)
- Acquisition pour absence de l'appareil et/ou du mobilier souhaité
- Autre(s) : précisez le(s) motif(s)



Achat(s) envisagé(s)

Cette demande de subvention doit impérativement être présentée avant l'achat

Les achats par internet ne sont pas éligibles à la subvention.

Article(s) choisi(s)

.....

Montant total du devis

€

Joindre un devis chiffré et détaillé, établi par le commerçant

La famille est-elle sous tutelle ?

Oui Non

Est-ce qu'un dossier de surendettement a été déposé auprès de la Banque de France ?

OUI N° du dossier NON

ⓘ Attention, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre se réserve le droit de demander tout justificatif des ressources et charges.

Évaluation sociale

Pour rappel, toute demande d'aide financière est soumise à une décision des services de la Caf.

Nom de travailleur social :

Date et signature :